Pas d’aide sociale pour les étrangers au Japon

20/10/2010 à 11h28
Selon la décision récente d’un tribunal, les étrangers qui ont un permis de résidence permanent au Japon n’ont pas le droit de recevoir d’aides sociales. Une Chinoise avait porté plainte après que l’administration d’Oita ait refusé de la soutenir financièrement.

japon.aujourdhuilemonde.com

(Merci à Yoyo)